



Pour une
Île-de-France nature :
l'action régionale
en faveur de
la biodiversité





Faire de la préservation de la biodiversité une priorité et agir pour sa restauration dans la première et la plus dense région de France pourrait sembler contre-intuitif.

Et pourtant ! Contrairement aux idées reçues, l'Île-de-France, avec plus de 70 % d'espaces naturels, forestiers et agricoles, héberge un patrimoine naturel souvent insoupçonné mais non moins foisonnant. Riche de ce capital inestimable et convaincue qu'en préservant le vivant, nous nous préservons nous-mêmes, la Région Île-de-France mène depuis 2016 une action résolue pour remettre la nature au cœur de son projet pour les Franciliens, leur cadre de vie, leur santé, leur bien-être et la résilience de leurs territoires.

Sous toutes ses formes, qu'il soit emblématique ou ordinaire, sauvage ou cultivé, visible ou invisible, le vivant est le maillon commun de toutes nos politiques stratégiques. Nous souhaitons non seulement stopper l'érosion de la biodiversité, qui n'épargne pas la faune et la flore d'Île-de-France, mais aussi lui rendre son droit de cité partout, en ville, comme dans les zones rurales ou périurbaines.

C'est pour cela que la Région porte le principe du zéro artificialisation nette (ZAN) au frontispice de sa stratégie de croissance ; c'est aussi pour cela que nous nous sommes engagés à créer 4 nouvelles Réserves naturelles régionales et un 5^e Parc naturel régional.

Ainsi, l'Île-de-France atteindra prochainement 34 % d'espaces protégés selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et nous nous engageons également à tripler, d'ici à 5 ans, le nombre d'espaces protégés franciliens inscrits sur la liste verte de l'UICN.

Mais, surtout, nous avons lancé la révision du Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) et sa transformation en SDRIF-E pour intégrer les objectifs « ZAN, ZEN (zéro émission nette) et circulaire » à la planification de l'espace régional pour les 20 prochaines années.

Nous nous sommes également engagés dans la préparation d'un grand Plan régional d'adaptation au changement climatique dont les solutions fondées sur la nature seront le levier central et d'un plan participatif pour la protection du petit patrimoine vivant dans les territoires.

Face à l'ensemble de ces enjeux, la Région peut s'appuyer sur l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, la première créée en France, ainsi que sur l'Agence des espaces verts, qui aménage et protège les espaces naturels régionaux.

Ensemble, il est possible d'essaimer et d'amplifier des actions ambitieuses et concrètes, qui permettent à la fois la préservation du vivant, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens et de tous les Français.



© Hugues-Marie Duclos

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région
Île-de-France



© Hugues-Marie Duclos

Yann WEHLING

Vice-président de la
Région Île-de-France
chargé de la Transition
écologique, du Climat
et de la Biodiversité

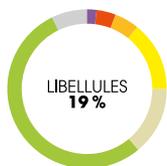


Une biodiversité francilienne riche mais fragile

Région la plus peuplée et la plus urbanisée de France, l'Île-de-France recèle un patrimoine naturel riche et souvent mal connu. À la croisée des influences atlantiques, continentales et subméditerranéennes, elle est caractérisée par une diversité d'habitats avec des terres agricoles fertiles, des massifs forestiers remarquables, des zones humides et de nombreux cours d'eau, mais aussi une biodiversité urbaine insoupçonnée. Grâce à cette mosaïque d'habitats, le territoire régional accueille une multitude d'espèces floristiques et faunistiques.

Toutefois, l'Île-de-France a connu au cours du dernier siècle de profondes transformations liées à son dynamisme économique et démographique qui ont impacté les milieux naturels. Les espèces qui y vivent, ordinaires comme remarquables, ont été fortement affectées par ces changements, avec un déclin marqué de nombreuses populations et la disparition de certaines espèces.

PROPORTIONS D'ESPÈCES MENACÉES PAR GROUPES TAXONOMIQUES (EN %)

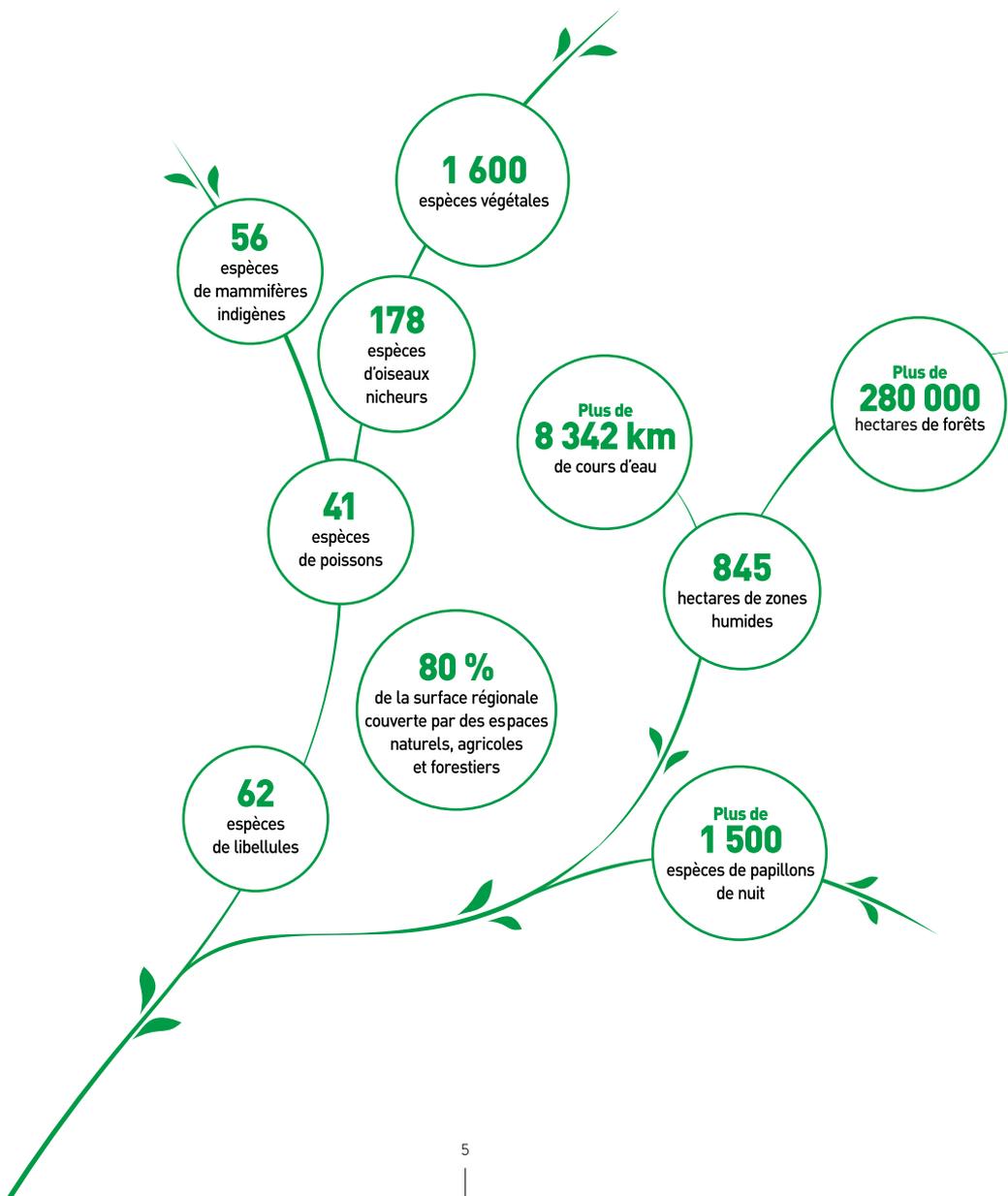


RE Disparue au niveau régional
NT Quasi menacée
CR En danger critique

LC Préoccupation mineure
EN En danger
DD Données insuffisantes

VU Vulnérable

Source : listes rouges régionales de la flore vasculaire (2011), des oiseaux nicheurs (2012), des libellules (2014), des rhopalocères et zygènes (2016) et des chauves-souris (2017) d'Île-de-France, ARB fidF





© Ophélie Flicot

La Région Île-de-France engagée pour la biodiversité

LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2020-2030

Élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs franciliens, la Stratégie régionale pour la biodiversité, adoptée en novembre 2019, propose un cadre d'action commun autour de 4 orientations stratégiques majeures :

- Améliorer la santé et le bien-être de tous les Franciliens grâce à la nature,
- Faire de la biodiversité un atout économique et d'innovation,
- Placer la biodiversité au cœur de l'aménagement de nos territoires,
- Protéger la nature, notre capital commun.

Déclinées en 15 objectifs et 71 actions opérationnelles, ces orientations fixent un cap ambitieux et partagé pour enrayer l'érosion de la biodiversité et engager sa reconquête à l'horizon 2030.

Sa mise en œuvre s'appuie à la fois sur de nouveaux dispositifs et sur des stratégies existantes telles que le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) : copiloté par l'État et la Région, ce document identifie les composantes de la trame verte et bleue et fixe des objectifs pour préserver et restaurer les continuités écologiques en Île-de-France.

Budget participatif écologique

Avec plus de 1100 projets déjà financés, le Budget participatif écologique de la Région Île-de-France propose de faire des Franciliens des acteurs de leur environnement.



LE PLAN VERT : LA NATURE POUR TOUS ET PARTOUT

Face au constat d'une répartition inégale de l'accès aux espaces verts et de nature, la Région Île-de-France a adopté en 2017 le Plan vert d'Île-de-France visant à permettre à tous les Franciliens d'accéder à un espace vert ou de nature à moins de 15 minutes à pied de leur domicile. Avec 726 hectares d'espaces verts déjà créés depuis 2017, la Région ambitionne d'ouvrir au public 500 hectares supplémentaires d'ici 2025.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DANS LE DOMAINE DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

Le rôle majeur des milieux aquatiques et humides dans la préservation de la biodiversité est avéré et reconnu mais ces milieux sont particulièrement fragiles et très vulnérables. La Région a donc souhaité adopter en 2016 une stratégie dédiée visant à :

- Renaturer et valoriser les rivières, berges, milieux aquatiques et humides, continuités écologiques associées,
- Maîtriser les ruissellements et favoriser la gestion des eaux pluviales par désimperméabilisation des sols et végétalisation,
- Accompagner l'abandon des produits phytosanitaires par les collectivités,
- Encourager la valorisation de l'eau pluviale pour l'arrosage des espaces verts.



La Région vous soutient !

Pour toutes les actions contribuant à connaître, préserver, restaurer et valoriser les espèces sauvages, les milieux naturels et les continuités écologiques.



Pour les projets de création et d'ouverture au public de nouveaux espaces verts et de nature, et les projets d'amélioration de la qualité des espaces verts existants.



Pour les actions de préservation et de restauration des milieux aquatiques et humides et la gestion alternative.



LES AGENCES RÉGIONALES DÉDIÉES



© Opnèle Ricci

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Créée en 2018, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) est le fruit d'un partenariat entre la Région Île-de-France et l'Office français de la biodiversité, avec le soutien de l'État et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

L'ARB est un centre de ressources et d'expertise au service des acteurs franciliens. Observatoire de la biodiversité, elle centralise les données, produit et analyse des indicateurs sur l'état de santé de la nature francilienne. Grâce à ses missions d'accompagnement, elle contribue à faire évoluer les politiques publiques, les pratiques des acteurs du territoire mais aussi à sensibiliser les Franciliens aux enjeux de protection de la biodiversité.



Quelques exemples d'actions partenariales de l'ARB :

- **98** collectivités franciliennes reconnues Territoires engagés pour la nature depuis 2019,
- **2 241 630** observations faune, flore et fonge réalisées par plus de 1 600 observateurs dans la base de données naturalistes régionale,
- **4** écoles régionales pour former les naturalistes franciliens à la botanique, l'ornithologie, l'entomologie et l'herpétologie,
- **6** Listes rouges régionales permettant de documenter le risque d'extinction pesant sur les espèces,
- **45** cimetières franciliens suivis dans le cadre d'une étude de la biodiversité des cimetières,
- Et plus encore !

L'Institut Paris Region

L'ARB est accueillie au sein de l'Institut Paris Region, qui joue en Île-de-France un rôle d'étude et de conseil auprès de la Région et de ses partenaires. De l'échelon local à l'échelon des grandes métropoles, l'Institut intervient dans de nombreux domaines tels que l'urbanisme, les transports et la mobilité, l'environnement, l'économie et les questions de société.



© AEV / L'Agence Nature - Fabien Chenel

L'AGENCE DES ESPACES VERTS

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts (AEV) imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

L'AEV agit principalement dans la Ceinture verte autour de Paris, sur des espaces naturels souvent menacés alors qu'ils remplissent des fonctions sociales, environnementales et économiques irremplaçables : forêts, espaces verts, terres agricoles, zones humides, friches... Par son action foncière, ses pratiques de gestion durable, son expertise technique, mais aussi l'appui apporté aux collectivités locales, l'AEV contribue à concilier les enjeux de préservation de la biodiversité de ces espaces naturels et d'accueil du public pour découvrir la diversité du patrimoine naturel régional. L'AEV gère aujourd'hui près de 15 000 hectares d'espaces naturels au service des franciliens.

L'action de l'AEV, c'est :

- **56** périmètres d'intervention foncière représentant un total de 42 743 ha,
- **14 935** ha de propriétés régionales gérés,
- **5** Réserves naturelles régionales en gestion sur les 12 que compte l'Île-de-France,
- **3** sites Natura 2000 représentant une surface de 8 700 ha animés par l'AEV,
- **2 338** ha de propriétés agricoles avec 140 agriculteurs locataires,
- **40** forêts régionales représentant 10 811 ha dont 68 % certifiés FSC® et 100 % certifiés PEFC™



LES ESPACES PROTÉGÉS RÉGIONAUX

Avec plus d'un tiers d'aires protégées sur son territoire, l'Île-de-France se situe bien au-delà des seuils ambitionnés par la France, au sens de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



© AEV/Jean-François Helleo et Nicolas Van Ingen

LES RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES (RNR)

Classées sur décision de la Région, les 12 Réserves naturelles régionales d'Île-de-France permettent de préserver un patrimoine naturel remarquable et menacé (biologique, géologique et paléontologique). Elles contribuent à la préservation d'habitats à fort intérêt écologique, tels que des landes, des milieux humides ou des prairies ouvertes, ainsi que des espèces patrimoniales.

Hauts lieux de découverte de la nature et de transmission de savoirs naturalistes, elles constituent aussi des outils indispensables pour sensibiliser le grand public.

En complément des RNR existantes, la Région s'est engagée à créer 4 nouvelles réserves pour protéger des sites d'exception et permettre aux Franciliens de découvrir le riche patrimoine naturel de leur région.



© Jean Lanthe/MNOP

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR)

L'Île-de-France est dotée de quatre Parcs naturels régionaux et d'un cinquième parc en création, couvrant près d'un tiers du territoire régional. La Région Île-de-France apporte l'essentiel des ressources financières permettant aux Parcs de mener leurs missions :

- La protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- La participation à l'aménagement du territoire,
- Le développement économique, social, culturel et de la qualité de la vie,
- L'accueil, l'information et l'éducation à l'environnement du public.



Parc naturel régional du Vexin français



Parc naturel régional du Gâtinais français



Parc naturel régional Oise - Pays de France



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



Avec « **Ma Nature en Île-de-France** »,
découvrez les espaces naturels régionaux
et leurs acteurs.
Et retrouvez d'autres services numériques
dédiés à la transition écologique et
énergétique sur la plateforme
« **Île-de-France Smart Services** »



 **Région
île de France**

Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**
 **@iledefrance**
 **iledefrance**

En partenariat avec :

